

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18768 - 73ÈME ANNÉE

## Des milliers de familles pauvres visées par une décision du gouvernement

### Baisse de 75 % des contrats aidés attribués à La Réunion

Depuis plusieurs semaines, c'était l'incertitude au sujet du quota de contrats aidés attribués par le gouvernement à La Réunion pour le second semestre 2017. La décision vient de tomber : une diminution d'environ 75 %. Les Réunionnais les plus pauvres sont les premiers concernés. Aux conséquences sociales s'ajouteront une perte pour l'économie réunionnaise et une dégradation des services publics accentuée par la baisse des dotations aux collectivités de 13 milliards annoncée par le gouvernement.

**L**e gouvernement a décidé de baisser d'environ 75 % le quota de contrats aidés attribués à La Réunion pour le second semestre 2017. Cette nouvelle a été annoncée hier. Elle touche les Réunionnais les plus pauvres, pour qui un contrat aidé est souvent la seule solution pour échapper temporairement au chômage. Elle aura des effets sur les collectivités qui emploient des milliers de personnes avec ce type de contrats.

Stéphane Fouassin, président de l'Association des maires de La Réunion et maire de Salazie estime que les répercussions seront énormes. Il dénonce « un hold-up sur les contrats aidés » et souligne que sa commune aura des difficultés à assurer la rentrée scolaire. Le plus grave est à venir quand les contrats signés en début d'année arriveront à échéance en février prochain. Dans ces conditions, la rentrée de janvier est compromise. En effet, à Salazie, la baisse des contrats aidés sera de près de 75 %.

75 % des contrats aidés, alors que le taux de chômage est proche de 50 % dans les Hauts, et de 25 % dans les bas ». Rappelons que face à la crise structurelle de l'économie réunionnaise, les collectivités jouent un rôle d'amortisseur social. Les contrats aidés sont un moyen provisoire d'atténuer la misère, tout en permettant le fonctionnement de services publics tels que les écoles. « Cela va pénaliser les familles les plus pauvres », ajoute le maire de Salazie. Ces travailleurs ont un rôle désormais indispensable dans ces services rendus à la population. Avec une telle baisse de leurs effectifs, « comment assurer la sécurité dans les écoles, dans les bus scolaires ? », interroge Stéphane Fouassin. Car en face de ces suppressions de poste inévitables, le gouvernement ne propose aucune alternative.

Il constate également que cette décision aura des effets négatifs sur l'économie réunionnaise. Chaque contrat non-renouvelé se traduit par un salaire en moins. « C'est de l'argent qui manquera à La Réunion ».

Parti communiste réunionnais abonde dans ce sens. Il considère que la décision du gouvernement aura des conséquences catastrophiques. « Diminuer le quota de contrats aidés de 75 %, cela montre que l'on ne prend pas conscience des problèmes qui existe à La Réunion », précise-t-il. Comme toutes les autres responsables de collectivités, il devra faire face aux conséquences d'une décision du gouvernement qui cible une fois de plus les plus pauvres.

Stéphane Fouassin annonce que l'Association des maires de La Réunion se concertera pour décider d'actions à mener pour protester contre la baisse des contrats-aidés et la diminution annoncée des dotations de l'État versées aux collectivités. En effet, les responsables de collectivités seront confrontés à « des choix difficiles » en raison d'un budget toujours plus contraint. « Le rôle d'amortisseur social joué par les collectivités est remis en cause, et les investissements diminueront avec des conséquences pour l'économie réunionnaise », conclut Stéphane Fouassin.

#### Catastrophe sociale et économique

#### « Des choix difficiles »

**M.M.**

Le président de l'AMDR s'insurge contre le fait que l' « on supprime

Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne et secrétaire général du

## Avec la baisse du nombre de contrats aidés, les pauvres doivent encore payer

# Désengagement de l'État dans la lutte contre le chômage

**La diminution du nombre de contrats aidés signifie que le gouvernement diminue sa contribution à la lutte contre le chômage à La Réunion. Cette décision s'inscrit dans la suite logique de l'abandon des jeunes en emploi d'avenir.**

**L**e recours aux contrats aidés est un des aspects du traitement social du chômage. Ils sont une conséquence de la politique de non-développement de La Réunion menée par les gouvernements qui se succèdent à la tête de la France depuis des décennies. Les politiques successives ont amené la destruction d'une grande partie des emplois dans l'agriculture et l'industrie. Une des causes réside dans la mise en concurrence de l'économie réunionnaise à peine sortie de l'époque coloniale avec celle de la France, un des pays les plus industrialisés du monde. L'intégration dans l'Europe puis l'adhésion de la France à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) ont aggravé cette situation, car l'Union européenne et l'OMC défendent le dogme de la « concurrence libre et non faussée ». Il s'agit de mettre les travailleurs en concurrence afin que le moins-disant social puisse l'emporter dans le but d'augmenter les profits.

### Résultat d'une politique

Plutôt que d'accompagner le développement de La Réunion, Paris a préféré faire de notre île un terri-

toire d'exportation pour les produits de son industrie. La France a même organisé l'exil d'une grande partie de la jeunesse pour satisfaire ses besoins en main d'oeuvre plutôt que de favoriser la création de richesses à La Réunion, qui aurait pu créer les emplois sur place pour ces jeunes.

Le résultat est la situation actuelle, avec comme conséquence l'usage de différents expédients pour tenter de faire face à un problème devenu insoluble dans le cadre actuel. Du fait de l'accroissement de la population, ce traitement social du chômage coûte toujours plus cher à l'État. Cela représente généralement une somme de l'ordre de 250 millions d'euros par an pour financer les actions d'insertion dans l'emploi comme les contrats-aidés, l'apprentissage ou les formations financées par l'État. Or, ce dernier veut mener une politique d'austérité pour réduire les dépenses publiques tout en réduisant le devoir de solidarité des plus riches. Comme dans toute politique d'austérité, ce sont les plus pauvres qui sont les premières victimes. La décision de réduire de 75 % le nombre de contrats aidés subventionnés par l'État procède de cette logique.

### Précédent des emplois d'avenir

Elle est la suite de l'abandon des jeunes arrivés à la fin de leur contrat en emploi d'avenir. En octobre dernier, interrogée à ce sujet, Ericka Bareigts alors ministre des Outre-mer était très claire : « Nous sommes sur un contrat, qui était un contrat de trois ans au SMIC, formation, accompagnement, donc nous sommes dans ce processus de fin de contrat. Il y a des processus de mobilisation, d'accompagnement vers aussi les secteurs marchands, les entreprises. Il faut que nous organisions le lien, cela se passe dans certains territoires, cela se passera aussi en partie ici ». Le résultat est le suivant : l'État ne propose pas d'emploi à ces jeunes en fin de contrat qui sont donc condamnés à retourner au chômage après avoir travaillé pendant trois ans.

Le choix de baisser le soutien de l'État à l'emploi des plus démunis montre que ce gouvernement marche bien dans les traces de son prédécesseur et veut aller bien plus loin.

**M.M.**

## In kozman pou la rout

**« La pa kan in moun l'aprè noiyé k'i fo amontr ali najé ! »**

Kozman-la i poz amoin problèm. La pa dsi son sans prop pars la pa bézoin an avoir bak plis vinnkat pou konprann ali, mé dsi son sans figiré. Pou kosa mi di sa ? Pars kan in moun lé o fon, d'aprè nout kozman la poin in bon solisyon pou li. An touléka, toultan ké li lé dann fonn trou ! Sèl z'afèr lé posib, sé sokour ali. Dakor ! Mé isi La Rényon, konm in pé partou dsi la tèr nana in ta avèk in paké d'moun lé dann in sityasion dézespéré. Alor, i fo asist azot ? Sokour azot an atandan ? An atandan kosa ? Ké zot I sort dann fonn trou. Zistoman zot i ansort pa zot. Z'ot déstin lé ékri par avans ? Na poin l'éspeir pou zot alor. Kansréti in pti léspeir ? Mi pans pa konmsa, pars pans konmsa sé pèrd konfyans dann l'om é sa sé in n'afèr, moin pèsonèl, mi rofiz. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli dvan sipétadyé.

Edito

# Offensive contre les chômeurs et les salariés

**D**epuis l'arrivée à Paris d'un nouveau pouvoir, les plus riches peuvent sourire car le gouvernement est aux petits soins pour eux. La baisse de l'impôt sur les grandes fortunes est une des mesures qui vise à diminuer leur contribution à la solidarité nationale. Or, c'est justement parce qu'il existe des structures financées par l'impôt que ces riches peuvent le rester sans crainte de voir leur fortune menacée par l'instabilité politique ou l'insécurité.

Par contre, l'autre partie de la population est obligée de passer à la caisse soit en voyant ses impôts augmenter (hausse de la CSG), soit en subissant une diminution de ses droits. La baisse des allocations logements et des contrats aidés ne sont qu'un début.

En effet, la commission paritaire de l'Assemblée nationale et du Sénat se sont mis d'accord lundi sur un texte commun autorisant le gouvernement à utiliser les ordonnances pour changer le Code du Travail. Il a été adopté hier par l'Assemblée nationale et sera aujourd'hui à l'ordre du jour du Sénat et connaîtra le même sort.

Le gouvernement aura alors les mains libres pour remodeler le Code du Travail à sa guise : licenciements facilités, affaiblissement des syndicats et protection renforcée pour les auteurs de licenciements abusifs sont les effets attendus. Dans un pays comme La Réunion, où le chômage est trois fois plus important qu'en France, les conséquences seront désastreuses.

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re  
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

**Nout dévlopman andojène lé posib, mèm nésésèr. Asé marsh kate pate, alon marsh in kou dobout don !**

*Matant Zélida la ékrir Justin :*

*Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité mi sava dir aou in n'afèr, sirman i kol pa avèk z'ot pansé d'rouj de fon. Sak mi di, i port dsi lo dévlopman nout départman La Rényon. M'a dir aou in n'afèr : pou kosa anparl dévlopman pou in départman ? Moin la pa antann k'i parl de sa pou in départman dan La Frans, alors pou kosa an parl de sa pou La Rényon, départman La Frans 974 ? An pliské sa kan i anparl dévlopman dirab, moin lé a d'mandé si sré pa in moiyin pou amenn anou dann shomin l'indépendans sa ? Pars mi oi d'isi : zordi i parl dévlopman dirab, épi lo moun i pans sa lé pa danzérab vi k'i parl solman l'ékonomi. Si i gingn fé sa, sansa si d'moun i kroi k'i gign fé sa, domin va di La Frans ramas son balo alé pars nou la pa bézoin ali. La pa inn bougrès konm moin zot va konfonn fromaz avèk savon. Tan k' zot dévlopman shant z'ot kont, domin z'ot fète Tok ! Pran sa pou toi !*

*Justin la fé pou répons :*

*Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, si mi konpran aou bien, i fo pa dévlop La Rényon dann l'oséan indien, l'androi ni lé. I fo mèm pa less anou in l'éspeir ké nout dévlopman dirab lé posib. Tousa pars apré nou lé riskab réklam nout l'indépendans. L'opinyon la, mi pans nana arienk inn dé shèf d'èy konm ou pou pans in n'afèr konmsa.*

*La mazorité d'moun d'apré sak mi kroi lé partizan nout dévlopman dann l'androi ni lé : an plin dann l'oséan indien avèk plizyèr péi l'apré bien dévlop azot pou vni domin bann grann sansa moiyin puisans mondyal. Mi sava pa fé tout lo tour, mé riyink agard la kart lo mond é ni pé konprann sak mi di. L'Afrik di sid lé pa loin, l'Ind lé terla mèm koté nou, l'Indonésie ni trap sa in kou d'zèl l'aviyon, la Chine talèr promyé péi pou son l'ékonomi avan L'Amérik, l'il Moris, désèrtin péi l'Afrik. Bann konésèr Madagaskar i mazine domin péi la konm in moiylene puisa pou son l'ékonomi é tout lo tranbleman...*

*Alors matant, ni dovré selon ou, rèss an plas é pa boujé. Ni dovré kont dsi La Frans épi dsi l'Erop pa pou donn anou lo koudmin nou la bézoin pou nout dévlopman, mé pou asist anou, donn anou manzé épi mashé osi si i fo. Konm lo proverb i di : « zordi i domann aou manzé, domin va domann pou mashé ». Matant ou i oi pa ni pé pa kontinyé viv dan l'éta ni lé ? Ni pé pa toultan trène anou dsi lo vant, sansa marsh kat pate.*

*L'èr pou marsh debout l'arivé. Ou i pans pa ? Tok ! Pran sa pou ou.*

**Justin**